

## M3 Favoriser le travail collaboratif

### Contexte

---

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux n'échappent pas à l'évolution des pratiques organisationnelles et managériales que connaissent les entreprises du secteur privé. Depuis une dizaine d'années, on voit apparaître un besoin de communication, de partage des compétences et des connaissances, grandissant. Le travail collaboratif fait son entrée dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière.

Cependant, dans un milieu social où l'individualisme prend le pas sur le collectif, les cadres se retrouvent confrontés à des difficultés de gestion du personnel, voir à une mise en concurrence des agents, aboutissant à des situations d'isolement des collaborateurs, et in fine, à un mal être au travail.

L'arrivée sur le marché du travail de la nouvelle génération, appelée « génération Y », apportant ses valeurs propres, bouscule les codes établis et le management traditionnel.

C'est pourquoi il existe un réel enjeu du développement du travail collaboratif au sein des services et des pôles de travail des établissements de la Fonction Publique Hospitalière.

### Objectifs

---

- Développer des relations de travail confiantes ;
- Définir la collaboration ;
- Faire émerger la collaboration : la vision ;
- Faire émerger la collaboration : le savoir ;
- Utiliser la motivation comme moteur de la collaboration ;
- Gérer les conflits dans la collaboration.

### Renseignements complémentaires

---

1 groupe prévu en 2021

**Public**

**Tout cadre de proximité, soignant, administratif, technique, médico technique ou éducatif**

**Exercice**

**2021**

**Code de formation**

**AFR ENC04**

**Nature**  
**AFR**

**Organisé par**  
**GRIEPS**

**Durée**  
**21 heures**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**Du 31 mai au 2 juin 2021**

Date limite d'inscription : 29 mars 2021

Ramonville Saint-Agne - 31520